

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020, 4,07 € ht la ligne.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiés dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Commune de La Chevrolière

Maîtrise d'ouvrage réalisée dans le cadre de la réfection de la toiture de l'Eglise Saint-Martin

PROCÉDURE ADAPTÉE

Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de La Chevrolière. Correspondant : Delphine Carrio, 2, place de l'Hôtel-de-Ville, 44118 La Chevrolière, tél. 02 40 13 30 00, courriel : marchepublic@mairie-lachevroliere.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://mairie-lachevroliere.e-marchespublics.com>

Objet du marché : mandat de maîtrise d'ouvrage réalisée dans le cadre de la réfection de la toiture de l'Eglise Saint-Martin.

Caractéristiques principales : refus des variantes.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : juillet 2021.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif marché public simplifié sur présentation du numéro de Site : non.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 14 juin 2021 à 12 h 00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 mai 2021.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Adresse internet : <http://www.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : mairie de La Chevrolière. Correspondant : M. L'Haridon, tél. 02 40 13 30 08, courriel : jb.haridon@mairie-lachevroliere.fr

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Rochefort-en-Terre

Réhabilitation réseaux eaux usées
Rue de Graslins, chemin de Bogeais

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Rochefort-en-Terre, mairie, 1, place des Halles, 56220 Rochefort-en-Terre, tél. 02 97 43 32 81.

Objet du marché : réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées, rue de Graslins, chemin de Bogeais sur la commune de Rochefort-en-Terre.

Type de marché : travaux.

Critères d'attribution : voir RC.

Type de procédure : procédure adaptée.

Modalités d'obtention des dossiers : le dossier de consultation est accessible sur le profil d'acheteur : <https://marches.megalys.bretagne.bzh>

Date limite de réception des offres : mardi 8 juin 2021 à 17 h 00.

Date d'envoi du présent avis : 17 mai 2021.

Commune de La Bernerie-en-Retz

Rénovation maison magres

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : mairie de la Bernerie-en-Retz. Correspondant : M. le Maire, 16, rue Georges-Clemenceau, 44760 La Bernerie-en-Retz, tél. 02 40 82 73 75. Courriel : valerie.cadiou@mairie-labernerie.fr

Référence acheteur : MP2020-01-P3900.

Objet du marché : rénovation de la maison magres.

Type de prestations : travaux.

Lot 01 : désamiantage, déplombage.

Lot 02 : VRD, maçonnerie.

Lot 03 : couverture.

Lot 04 : menuiseries extérieures.

Lot 05 : menuiseries intérieures.

Lot 06 : cloisons sèches, isolation.

Lot 07 : carrelage.

Lot 08 : peinture.

Lot 09 : plomberie, sanitaires, chauffages, ventilation.

Lot 10 : électricité.

Procédure : procédure adaptée.

Limite remise des offres : lundi 14 juin 2021 à 12 h 00 sur la plateforme.

Envoi à la publication : le mardi 18 mai 2021.

Autres renseignements : les pièces du marché sont gratuites, téléchargeables sur la plateforme dématérialisée : <http://www.centraledesmarchés.com/>

Lien de téléchargement : <http://demat.centraledesmarchés.com/7058748>

Les sigles de la vie territoriale

En pays de connaissance

AAPC : Avis d'appel public à la concurrence.

ADF : Assemblée des départements de France.

AMF : Association des maires de France.

ANACEJ : Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes.

ANEL : Association nationale des élus du littoral.

APA : Allocation personnalisée d'autonomie.

CADA : Commission d'accès aux documents administratifs.

CCAS : Centre communal d'action sociale.

CLIC : Centres locaux d'information et de coordination (à destination des personnes âgées).

CMP : Code des marchés publics.

COS : Coefficient d'occupation des sols.

CRC : Chambré régionale des comptes.

DATAR : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

DCRA : Droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration.

DDTM : Direction départementale des Territoires et de la Mer.

DGF : Dotation globale de fonctionnement.

DGP : Délai global de paiement

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale.

FNMR : Fédération nationale des maires ruraux.

HLM : Habitation à loyer modéré.

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

PLU : Plan local d'urbanisme.

PMPOA : Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole.

PPRT : plan de prévention des risques technologiques.

SCOT : Schéma de cohérence territoriale.

SDAU : Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

SEM : Société d'économie mixte.

TCSF : Transports en commun en site propre.

TPG : Trésorier-payeur général.

TPU : Taxe professionnelle unique.

UGAP : Union des groupements d'achats publics.

ZAC : Zone d'aménagement concerté.



Clos du Cens 2, réhabilitation de 90 logements collectifs et 39 individuels

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nantes Métropole Habitat Office Public de l'Habitat de la Métropole Nantaise, M. Le Directeur Général, 26, place Rosa-Parks, BP 83618, 44036 Nantes - 1. Tél. 02 40 67 07 07.

Référence acheteur : 21.045

L'avis implique un marché public.

Objet : Clos du Cens 2, réhabilitation de 90 logements collectifs et 39 individuels.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché :

Prestation divisée en lots : oui.

Lot 01 : ravalement de façade d3.

Lot 02 : couverture étanchéité.

Lot 03 : menuiserie serrurerie.

Lot 04 : menuiseries PVC, occultations.

Lot 05 : menuiseries intérieures.

Lot 06 : cloisons doublage.

Lot 07 : peinture et revêtement de sols.

Lot 08 : chauffage ventilation.

Lot 09 : électricité.

Lot 10 : VRD espace verts.

Lot 11 : désamiantage.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 15 juin 2021 à 16 h 30 au plus tard.

Envoi à la publication le : 19 mai 2021.

Remise des plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.nmh.fr/Espace-Entreprise/L-espace-marchés-publics-de-NMH/Avis-de-publicité-et-Dossiers-de-consultation>



Construction d'une résidence d'étudiants et d'apprentis de 74 logements et de locaux périscolaires, «La Joliverie» Saint-Sébastien-sur-Loire

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification du maître d'ouvrage : S.A. CISON - Résidences Locatives, 13, avenue Barbara, 44570 Trignac.

Procédure de passation : procédure adaptée en vertu des articles L.2123-1, R.2123-1 à 7 du Code de la commande publique du 1er avril 2019.

Objet du marché : construction d'une résidence d'étudiants et d'apprentis de 74 logements et de locaux périscolaires, 81-83, rue Fourmy et 1, rue Douineau, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire.

Dossier de consultation : la liste des lots et le DCE sont consultables et téléchargeables sur le site www.ao-cisin.immo

Date limite de réception des offres : 11 juin 2021 à 20 h 00.

Date d'envoi à la publication : le 18 mai 2021.

Marché n° 2000.

Marchés privés



Réhabilitation des colonnes EU-EV, Résidence Les Robrethières, La Roche-sur-Yon

MARCHE PRIVE

Travaux

1. Pouvoir adjudicataire : Vendée Logement esh, 6, rue du Maréchal-Foch, CS 80109 - 85003 La Roche-sur-Yon cedex.

2. Mode de passation : procédure adaptée (R.2123-1 du Code de la commande publique).

3. Objet : réhabilitation des colonnes EU-EV, résidence Les Robrethières à La Roche-sur-Yon.

4. Durée des travaux : 9 mois (compris période de préparation de 1 mois) à partir de septembre 2021.

5. N° et désignation des lots :

Lot 1 : déconstruction intérieures, gros oeuvre.

Lot 2 : revêtements de sols et muraux.

Lot 3 : plomberie, sanitaire.

Possibilité de soumissionner pour plusieurs lots.

6. Critères d'attribution : l'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- prix des prestations : sur 50 %.

- valeur technique : sur 50 %.

7- Renseignements complémentaires :

a) Adresse à laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être obtenu : plateforme de dématérialisation de Vendée Logement esh pour téléchargement du dossier et réponse en ligne sur le site de La Compagnie du Logement, espace Entreprises

b) Correspondant technique : Area, 22, impasse Jeanne-Dieuflout, 85000 La Roche-sur-Yon. Mail : bet@arealaroche.fr

c) Correspondant administratif : service achats, Julie Challet. Tél. 02 51 45 23 65. Mail : j.challet@cie-logement.fr

d) Date limite de remise des offres : jeudi 10 juin 2021 à 12 h 00 au plus tard.

8 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 mai 2021.

Autres marchés



Favoriser l'accès aux droits de santé

APPEL À PARTENARIAT

CCAS Rezé, M. Hervé Neau, président du CCAS, place Jean-Baptiste-Daviais, BP 159, 44403 Rezé, tél. 02 40 84 43 70, mël : marchespublics@mairie-reze.fr

Web : <http://reze.fr>

Objet : appel à partenariat «favoriser l'accès aux droits de santé».

Type de marché : services.

Procédure :

Description : appel à destination des organismes proposant des contrats de complémentaire santé à prix modéré et correspondant aux besoins des publics cibles.

Classification CPV : principale : 66512000 - services d'assurances accidents et maladie.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Quantité/étendue : les conditions de participation sont énoncées dans le dossier de candidature. Ce dossier est téléchargeable sur la plateforme AWS : <http://www.marchés-publics.info/accueil.htm> ou via le site de la ville de Rezé.

Remise des plis : 18 juin 2021 à 17 h 00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Envoi à la publication le : 18 mai 2021.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marchés-publics.info>

Avis administratifs

Révision allégée du PLU de La Chapelle-Heulin (44330)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° A-20210519-103, Mme la Présidente de la communauté de communes Sèvre et Loire, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur le projet de révision allégée du Plan local d'urbanisme de La Chapelle-Heulin qui se déroulera du 9 juin à 9 h 00 au 9 juillet 2021 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête sera consultable pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes en version dématérialisée et à la mairie de La Chapelle-Heulin.

M. Jean-François Métayer a été désigné par M. le Président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de La Chapelle-Heulin ou par téléphone (en appelant le numéro suivant : 02 40 06 74 05) :

- le mercredi 9 juin 2021, de 9 h 00 à 12 h 00,

- le samedi 12 juin, de 10 h 00 à 12 h 00 (pas de permanence téléphonique),

- le mercredi 23 juin, de 14 h 00 à 17 h 00,

- le lundi 28 juin, de 17 h 00 à 19 h 00,

- le vendredi 9 juillet, de 14 h 00 à 17 h 00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête situé à la mairie de La Chapelle-Heulin ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de La Chapelle-Heulin ou par courriel de la collectivité à l'adresse suivante PLU@cc-sevrolaire.fr

jusqu'au 9 juillet 2021 à 17 h 00.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la communauté de communes Sèvre et Loire à l'adresse suivante : <https://urbanisme.cc-sevrolaire.fr/>

rubrique/procedures-en-cours/

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la communauté de communes Sèvre et Loire ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-Heulin aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CC SL et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du Plan local d'urbanisme.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la communauté de communes Sèvre et Loire ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-Heulin aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CC SL et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du Plan local d'urbanisme.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la communauté de communes Sèvre et Loire ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-Heulin aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CC SL et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du Plan local d'urbanisme.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la communauté de communes Sèvre et Loire ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-Heulin aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CC SL et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du Plan local d'urbanisme.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la communauté de communes Sèvre et Loire ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-Heulin aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CC SL et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du Plan local d'urbanisme.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la communauté de communes Sèvre et Loire ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-Heulin aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CC SL et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du Plan local d'urbanisme.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la communauté de communes Sèvre et Loire ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-Heulin aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CC SL et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du Plan local d'urbanisme.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Presse Océan, ou pour tout autre journal, sur notre site www.medialex.fr

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€/mn)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr
Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020, 4,07 € ht la ligne.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 15 mai 2021, il a été constitué une Sasu ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Groupe DKR.
Objet social : conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (7022Z).

Activités similaires : conseils en formation, gestion de personnel, conseils en organisation, gestion management, conseils, études financières, franchisage (sociétés), marketing (agences), portage salarial (sociétés), actuaires, conseils en commerce extérieur.

Siège social : 14, rue de la Girondière, bureau 33, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire.

Capital : 1 000 euros.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

Président : M. Baba Sakho, demeurant 10, rue de la Vallée, 86190 Villiers.

Admission aux assemblées et droits de votes : les actions sont cessibles et transmissibles dans les conditions de l'article "Agrément et droit de préemption". La transmission des actions est réalisée par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement qui est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé. Cet article ne peut être modifié ou supprimé que par une décision des associés prise à l'unanimité.

Clause d'agrément : un associé qui souhaite céder, à quelque titre que ce soit, tout ou partie des actions de la société qu'il détient (ci-après l'«associé cédant»), doit faire une demande auprès du président de la société afin que l'opération soit agréée (ci-après la «demande d'agrément»). À défaut d'agrément, la cession réalisée est nulle.

Aucun agrément n'est requis quand la cession a lieu entre associés.

Baba SAKHO.

Avis administratifs

Révision allégée du PLU de La Chapelle-Heulin (44330) ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° A-20210519-103, Mme la Présidente de la communauté de communes Sèvre et Loire, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur le projet de révision allégée du Plan local d'urbanisme de La Chapelle-Heulin qui se déroulera du 9 juin à 9 h 00 au 9 juillet 2021 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête sera consultable pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes en version dématérialisée et à la mairie de La Chapelle-Heulin.

M. Jean-François Métayer a été désigné par M. le Président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de La Chapelle-Heulin ou par téléphone (en appelant le numéro suivant : 02 40 06 74 05) :

- le mercredi 9 juin 2021, de 9 h 00 à 12 h 00,
 - le samedi 12 juin, de 10 h 00 à 12 h 00 (pas de permanence téléphonique),
 - le mercredi 23 juin, de 14 h 00 à 17 h 00,
 - le lundi 28 juin, de 17 h 00 à 19 h 00,
 - le vendredi 9 juillet, de 14 h 00 à 17 h 00.
- Chacun pourra prendre connais-

sance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête situé à la mairie de La Chapelle-Heulin ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de La Chapelle-Heulin ou par courriel de la collectivité à l'adresse suivante

PLU@cc-sevreloire.fr

jusqu'au 9 juillet 2021 à 17 h 00. Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la communauté de communes Sèvre et Loire à l'adresse suivante :

<https://urbanisme.cc-sevreloire.fr/rubrique/procedures-en-cours/>
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la communauté de communes Sèvre et Loire ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-Heulin aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CC SL et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du Plan local d'urbanisme.

Révision allégée du PLU de La Chapelle-Heulin

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° A-20210519-103, Mme la Présidente de la communauté de communes Sèvre & Loire, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur le projet de révision allégée du Plan local d'urbanisme de La Chapelle-Heulin qui se déroulera du 9 juin à 9 h 00 au 9 juillet 2021 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête sera consultable pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes en version dématérialisée et à la mairie de La Chapelle-Heulin.

M. Jean-François Métayer a été désigné par M. le Président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de La Chapelle-Heulin ou par téléphone (en appelant le numéro suivant :

- 02 40 06 74 05) :
- le mercredi 9 juin 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 12 juin de 10 h 00 à 12 h 00 (pas de permanence téléphonique),
- le mercredi 23 juin de 14 h 00 à 17 h 00,
- le lundi 28 juin de 17 h 00 à 19 h 00,
- le vendredi 9 juillet de 14 h 00 à 17 h 00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête situé à la mairie de La Chapelle-Heulin ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de La Chapelle-Heulin ou par courriel de la collectivité à l'adresse suivante

PLU@cc-sevreloire.fr

jusqu'au 9 juillet 2021 à 17 h 00. Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la communauté de communes Sèvre & Loire à l'adresse suivante :

<https://urbanisme.cc-sevreloire.fr/rubrique/procedures-en-cours/>
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la communauté de communes Sèvre & Loire ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-Heulin aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CC SL et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du Plan local d'urbanisme.

OFFRE SPÉCIALE

Presse Océan

Bonne fête maman !

LE PACK FAMILLE

Le journal livré chez vous + le journal en numérique et tous les articles du site à partager avec 4 proches



50 € pour 3 mois
soit 52% de réduction !

LE PACK MAXIMUM

Le journal et les hors-séries en numérique + tous les articles du site à partager avec 2 proches



50 € pour 5 mois
soit 50% de réduction !



© Illustrations : Clod.

Envoyez le bon sans affranchir à : Service Clients Libre réponse 94114 35099 Rennes Cedex 9

02 40 44 24 24 (prix d'un appel local)
CODE : S211PFDM/AP3C
du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30

Gagnez du temps : abo.presseocean.fr/bonnefete

✓ Oui, je souhaite m'abonner et je choisis la formule qui me convient :

Le Pack famille pendant 3 mois : le journal papier livré 7j/7 + un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix pour **50 € au lieu de 106,20 €***, soit plus de 52% de réduction C211PFDM/1

Le Pack maxiNum pendant 5 mois : un accès aux contenus numériques 7j/7 à partager avec 2 proches de mon choix + une sélection de hors-séries pour **50 € au lieu de 100 €***, soit 50% de réduction C211PFDM/3

Je complète mes coordonnées intégralement

Mme M.

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél.

Email

Je laisse mon email pour bénéficier des contenus numériques.

Je règle 50 € par :

chèque bancaire ou postal à l'ordre de Presse Océan

Date et signature obligatoires :

Vous préférez régler par carte bancaire ?
Rendez-vous sur abo.presseocean.fr/bonnefete

* Voir conditions sur abo.presseocean.fr/bonnefete. Début de l'abonnement le 31/05/2021.

Vos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Presse Océan et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analogues ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à « pdp@sipa.ouest-france.fr » ou par courrier à « DPO SIPA Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 » ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL. Société d'Édition de la Résistance et de la Presse de l'Ouest (SERPO) - SA au capital de 1 991 190 € - 15, rue Deshoulières - 44000 Nantes - RCS Nantes 857 802 862.

Marchés publics

Procédure formalisée



Réhabilitation de 90 logements collectifs, allée du Thouet à Orvault

APPEL D'OFFRES OUVERT

Maîtrise d'oeuvre

Date de remise des candidatures et des offres : jeudi 8 juillet 2021 à 12 h 00.
Identification de l'organisme qui passe le marché : Atlantique Habitations, SA d'HL.M. Adresse : allée Jean-Raulo, BP 30335, 44803 Saint-Herblain cedex. Représentée par Vincent Biraud, directeur général, en sa qualité de maître d'ouvrage, et pouvoir adjudicateur.
Procédure, mode de passation : marché de services. Appel d'offres ouvert conformément aux articles R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.
Objet du marché : marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de 90 logements collectifs, allée du Thouet à Orvault (44).

Catégorie de services : prestations intellectuelles. Le marché n'est pas alloti.

Lieu d'exécution du marché : 1 à 7, allée du Thouet, 44700 Orvault.

Caractéristiques principales du marché : le marché de maîtrise d'oeuvre débute à compter de la notification du marché et s'achèvera soit au terme de la mission diagnostic avec proposition de scénarios et définition d'un programme (terme de la Mission 1), soit à l'issue de la garantie de parfait achèvement (Mission 2).

Groupeur du candidat : les éléments relatifs au groupement des candidats sont précisés dans le règlement de la consultation.

Critère d'attribution : les critères d'attribution sont mentionnés dans le règlement de consultation.

Montant estimé des travaux : 5 335 968,38 euros HT y compris VRD et espaces verts.

Conditions relatives au marché : le groupement comprendra un ou des architectes et une équipe de bureaux d'études techniques pluridisciplinaires regroupant à minima les compétences suivantes : structure, fluides, thermique, économiste de la construction, amiante, réseaux.

Modalité d'obtention du dossier de consultation : le dossier DCE est consultable et téléchargeable gratuitement via la plateforme de dématérialisation :

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plateforme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de Synapse Ouest : support@synapseouest.com ou par téléphone au 02 99 55 02 05.

La transmission des candidatures et des offres aura lieu obligatoirement par voie électronique sur : <http://www.synapse-ouest.com>

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi de l'avis pour publication : 4 juin 2021. Avis JOUE : 21-297560-001.

Avis d'attribution

marchés publics et privés



Construction de 21 logements collectifs et d'une surface commerciale, place de la Mairie à Saint-André-des-Eaux, relance lot 7 suite résiliation marché

AVIS D'ATTRIBUTION

Silène Habitat, Mme Sandrine Williamson, directrice générale, 17, rue Pierre-Mendès-France, 44600 Saint-Nazaire. Mèl : correspondre@aws-france.com

Objet : construction de 21 logements collectifs et d'une surface commerciale, place de la Mairie à Saint-André-des-Eaux, relance lot 7 suite résiliation marché. Référence acheteur : 21 MAPA030.

Nature du marché : travaux. Procédure ouverte.

Attribution d'un marché, sans publication préalable d'un avis de marché, au journal officiel de l'Union européenne.

Consultation lancée en procédure adaptée ne nécessitant pas de publicité au JOUE.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Attribution du marché : Valeur totale du marché (hors TVA) : 138 285 euros. Lot 1 : cloisons isolation plafonds.

Nombre d'offres reçues : 2. Date d'attribution : 1er juin 2021.

Revolum, 5, rue du Terre-Buchelier, 44220 Couëron. Montant HT : 150 000 euros.

Le titulaire est une PME : oui. Sous-traitance : oui.

Part de la sous-traitance : inconnue.

Envoi le : 1er juin 2021 à la publication.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://agsysoft.marches-publics.info/>

Découvrez les nouveautés des

Éditions OUEST-FRANCE

Beaux-livres • Maison décoration • Tourisme • Histoire Cuisine • Loisirs créatifs • Pratique • Nature • Jeunesse

www.editionsouestfrance.fr

Adjudications immobilières

Selarl Cabinet Patrick BARRET & Associés

Me Patrick BARRET

Avocat à ANGERS

9, rue Louis-Gain - 49002 ANGERS cedex 01

Tél. 02 41 88 58 37

Selarl O2A & ASSOCIÉS

Me Peggy MORAN

Avocat à SAINT-NAZAIRE

22, rue Vincent-Auriol - 44613 SAINT-NAZAIRE

Tél. 02 40 44 39 00

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur

À l'audience du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Saint-Nazaire, au palais de justice, 77, avenue Albert-de-Mun, 44600 Saint-Nazaire.

Le vendredi 23 juillet 2021 à 10 h 00

À la requête de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, immatriculée au RCS de Le Mans sous le n° D 414 993 998, dont le siège social est sis 77, avenue Olivier-Messiaen, 72083 Le Mans cedex 9, société civile coopérative à capital et personnel variables, réglée par les dispositions du livre V du Code monétaire et financier et les textes qui l'ont complété, ladite Caisse agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat constitué la Selarl O2A & Associés, prise en la personne de Me Peggy Moran, avocat au barreau de Saint-Nazaire, et pour avocat plaçant la Selarl cabinet Patrick Barret & Associés, prise en la personne de Me Patrick Barret, avocat au barreau d'Angers.

Des biens immobiliers suivants :

Commune de PORNICHET (44)

UNE VILLA FACE MER

Au rez-de-jardin : une chambre n° 1 avec salle d'eau, un WC, un dégagement, une lingerie, un garage.

Au rez-de-chaussée : une entrée, une cuisine aménagée ouverte sur le salon séjour donnant sur la mer, une chambre n° 2 avec salle d'eau, un WC.

Au 1er étage : une chambre n° 3 avec salle d'eau et WC et terrasse adossée donnant sur la mer, une chambre n° 4 avec salle d'eau et WC, une chambre n° 5 avec salle d'eau et WC.

Au 2e étage : une chambre n° 6 avec salle d'eau et WC, une chambre n° 7 avec salle d'eau et WC.

Terrasse. Terrain devant et sur le côté.

Le tout cadastré section AB n° 145, 184, boulevard des Océanides pour une contenance de 02 a 33 ca.

Mise à prix : huit cent cinquante mille euros (850 000 euros)

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire de Saint-Nazaire avec dépôt d'une caution bancaire ou d'un chèque de banque de 85 000 euros.

Enchères : 1 000 euros.

Une visite est prévue sur place le vendredi 9 juillet 2021 de 15 h 00 à 17 h 00 en présence de la SCP Barille-Gallard-Penvern-Fredryna, huissiers de justice à Saint-Nazaire (02 40 70 47 37).

Pour tous renseignements, s'adresser au greffe du tribunal judiciaire de Saint-Nazaire ou à la Selarl Cabinet Patrick Barret & Associés ou à la Selarl O2A & Associés où est déposé le cahier des conditions de vente.

Avis administratifs

Location-gérance superette

AVIS D'APPEL

À CANDIDATURE

La commune Le Bignon (Loire-Atlantique, environ 4000 habitants), située à 15 minutes du centre de Nantes, recherche un locataire-gérant pour exploiter le fonds de commerce de la superette localisée en plein centre bourg, Grand'Rue.

La superette est autorisée à vendre des produits alimentaires et non alimentaires, et la commune reste ouverte à la possibilité d'évolution commerciale. La commune n'est pas propriétaire des locaux et a acheté uniquement le fonds de commerce.

Toute personne intéressée par l'exploitation en location-gérance de ce fonds de commerce, est invitée à se faire connaître en mairie, pour retirer le cahier des charges.

Les coordonnées de la mairie sont les suivantes : mairie Le Bignon, 11, rue du Moulin, 44140 Le Bignon

(Tél. 02 40 78 12 12). Contact : Frédéric Benoit, directeur général des services. Mail : f.benoit@mairieleignon.fr

Révision allégée du PLU de La Chapelle-Heulin (44330)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° A-20210519-103, Mme la Présidente de la communauté de communes Sèvre et Loire, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur le projet de révision allégée du Plan local d'urbanisme de La Chapelle-Heulin qui se déroulera du 9 juin à 9 h 00 au 9 juillet 2021 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête sera consultable pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes en version dématérialisée et à la mairie de La Chapelle-Heulin.

M. Jean-François Métayer a été désigné par M. le Président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de La Chapelle-Heulin ou par téléphone (en appelant le numéro suivant : 02 40 06 74 05) :

- le mercredi 9 juin 2021, de 9 h 00 à 12 h 00,

- le samedi 12 juin, de 10 h 00 à 12 h 00 (pas de permanence téléphonique),

- le mercredi 23 juin, de 14 h 00 à 17 h 00,

- le jeudi 24 juin, de 17 h 00 à 19 h 00,

- le vendredi 9 juillet, de 14 h 00 à 17 h 00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête situé à la mairie de La Chapelle-Heulin ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de La Chapelle-Heulin ou par courrier de la collectivité à l'adresse suivante :

PLU@cc-sevreluire.fr

jusqu'au 9 juillet 2021 à 17 h 00.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la communauté de communes Sèvre et Loire à l'adresse suivante :

<https://urbanisme.cc.sevreluire.fr/>

rubrique/procedures-en-cours/

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la communauté de communes Sèvre et Loire ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-Heulin aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CCSL et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du Plan local d'urbanisme.

Le commissaire-priseur

spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Commune de MAISON-DUR-SÈVRE

Modification simplifiée n° 3 du Plan local d'urbanisme

de la commune Maisdon-sur-Sèvre

AVIS

M. Aymar Rivallin, maire de Maisdon-sur-Sèvre, informe que le Plan local d'urbanisme fera l'objet d'une modification simplifiée n° 3 pour les modifications mineures suivantes :

- modifier le zonage UL/UB au niveau du lieu-dit Le Gardouet, rue de la Maine pour le passer en zone Ue, en vue d'y autoriser des constructions à vocation commerciale et création d'un nouveau sous-secteur Uec au sein de la zone Ue pour encadrer les destinations des constructions sur cet espace,

- adaptation du règlement écrit concernant les abris de jardin pour les zones Ua, Ub, Uc, 1AUB, A et Nh.

Le dossier de projet de modification simplifiée n° 3 du PLU ainsi qu'un registre d'observations seront mis à disposition du public en mairie de Maisdon-sur-Sèvre du lundi 7 juin 2021 au mercredi 7 juillet 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 les lundis, mercredis et jeudis, permanence le jeudi soir de 18 h 30 à 20 h 00.

Il est également mis en ligne sur le site internet de la mairie de Maisdon-sur-Sèvre :

(<https://www.clissonsevremaine.fr/ohdecouvrir/16-communes/pages-des-communes/maisdon-sur-sevre/maisdon-sur-sevre-vie-municipale/>)

Préfecture de la LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

Bureau des procédures environnementales et foncières

Communes de REZÉ et de BOUGUENAIS

SOCIÉTÉ ERENA

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2021/ICPE/141 en date du 1er juin 2021, une enquête publique est ouverte dans les communes de Rezé et de Bouguenais, pendant une période de 15 jours du 28 juin 9 h 00 au 12 juillet 2021, 17 h 30 inclus, portant sur la demande présentée par la société Erena en vue d'obtenir la régularisation de la demande d'implantation d'une chaufferie sur la commune de Rezé, suite à l'arrêt qui a sursis à statuer de la cour administrative d'appel de Nantes.

M. Gérard Lafage, ingénieur divisionnaire des travaux public de l'Etat à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir dans les mairies de Rezé et de Bouguenais les observations du public aux dates et heures ci-après :

- lundi 28 juin 2021 de 9 h 00 à 12 h 30 en mairie de Rezé,

- mardi 29 juin 2021 de 13 h 30 à 17 h 30 en mairie de Bouguenais,

- samedi 3 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Rezé,

- lundi 5 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Bouguenais,

- mercredi 7 juillet de 14 h 00 à 17 h 30 en mairie de Rezé,

- samedi 10 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Bouguenais,

- lundi 12 juillet 2021 de 14 h 00 à 17 h 30 en mairie de Rezé.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier « papier » d'enquête publique et du dossier numérique sur un poste informatique, dans les mairies de Rezé et de Bouguenais, aux jours et heures d'ouverture des services du public et selon les modalités d'accueil du public en vigueur.

La consultation du dossier d'enquête publique est également possible directement sur la plate-forme numérique accessible ici :

<http://chaufferie-californie-reze.eu/enquetepublique.net>

ou depuis le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique :

www.loire-atlantique.gouv.fr

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur un registre ouvert à cet effet dans les mairies de Rezé et de Bouguenais. Celles-ci pourront également être adressées, par voie postale, au commissaire enquêteur à la mairie de Rezé (place J.B.-Daviais, 44400 Rezé) ou par voie dématérialisée dès l'ouverture de l'enquête à l'adresse suivante :

chaufferie-californie-reze@enquetepublique.net

ou directement sur le site du registre dématérialisé (<http://chaufferie-californie-reze.eu/enquetepublique.net>).

La taille des pièces jointes ne pourra excéder 3 Mo. Seuls les courriels reçus pendant la stricte période de l'enquête seront pris en compte et mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de la Loire-Atlantique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public dans les mairies de Rezé et de Bouguenais pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la société Erena, dont le siège social est situé 26 et 26bis, quai François-Mitterrand, 44200 Nantes.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté d'autorisation environnementale délivré par le préfet de Loire-Atlantique assorti de prescriptions d'exploitation, ou un refus.

Vie des sociétés



Dénomination : EARL VICET ERWAN

Forme : EARL

Au capital de 7500 euros

Siège social : 13, rue du Paradis 44690 LA HAIE-FOUSSIERE

383 300 090 RCS de Nantes

DURÉE (PROROGATION)

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er octobre 2020, l'associé unique a décidé à compter du 1er octobre 2020 de porter la durée de la société à 99 ans.

Mention sera portée au RCS de Nantes.

PLANÈTE MOBIL HOMES

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 4 000 euros

Siège social : 41, rue de Kerbenet 44350 GUÉRANDE

791 468 325 RCS Saint-Nazaire

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 15 avril 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 4 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société.

M. Bassam El Ismaili et Mme Marie Le Corre, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la société. Président de la société : M. Bassam, demeurant 41, rue de Kerbenet, 44350 Guérande.

Directrice générale : Mme Marie Le Corre, demeurant 41, rue de Kerbenet, 44350 Guérande.

Pour avis La Gérance.

AVIS DE MODIFICATIONS

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2021, Mme Sarah Boudeux, demeurant au «2, Le Lugaz», 44590 Derval, a été nommée gérante à compter du 1er juin 2021.

Dépot légal au RCS de Nantes

Pour avis La Gérance.

FLORA PAYSAGE SARL

Au capital de 20 000 euros

92, rue de la Corniche 44700 ORVAULT

RCS Nantes 888 474 376

NOMINATION D'UN COGÉRANT

Suivant l'assemblée générale en date du 1er juin 2021, il a été pris acte de la nomination de Bertrand Lejeune, demeurant 25, rue du Moulin, 44190 Clisson, avec effet au 1er juin 2021. De sorte que la gérance est désormais assurée par M. Florent Thomas et M. Bertrand Lejeune.

La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS de Nantes.

AVIS DE DISSOLUTION

Par décisions extraordinaires en date du 30 avril 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de l'EARL du Clos Tillon à compter du 30 avril 2021 et ont nommé en qualité de liquidateurs M. Michel Aubry et Mme Brigitte Aubry demeurant ensemble Languin, 44390 Nort-sur-Erdre. Toute correspondance est à effectuer à l'adresse suivante : Languin, 44390 Nort-sur-Erdre. Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Pour avis Les Liquidateurs.

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Presse Océan, ou pour tout autre journal, sur notre site www.medialex.fr

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€/mn) e-mail : annonces.legales@medialex.fr Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020, 4,07 € ht la ligne.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

Préfecture de la LOIRE-ATLANTIQUE
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières

Communes de REZÉ et de BOUGUENAIS
SOCIÉTÉ ERENA

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2021/ICPE/141 en date du 1er juin 2021, une enquête publique est ouverte dans les mairies de Rezé et de Bouguenais, pendant une période de 15 jours du 28 juin 9 h 00 au 12 juillet 2021, 17 h 30 inclus, portant sur la demande présentée par la société Erena en vue d'obtenir la régularisation de la demande d'implantation d'une chaufferie sur la commune de Rezé, suite à l'arrêt qui a sursis à statuer de la cour administrative d'appel de Nantes.

M. Gérard Lafage, ingénieur divisionnaire des travaux public de l'État à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir dans les mairies de Rezé et de Bouguenais les observations du public aux dates et heures ci-après :

- lundi 28 juin 2021 de 9 h 00 à 12 h 30 en mairie de Rezé,
- mardi 29 juin 2021 de 13 h 30 à 17 h 30 en mairie de Bouguenais,
- samedi 3 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Rezé,
- lundi 5 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Bouguenais,
- mercredi 7 juillet de 14 h 00 à 17 h 30 en mairie de Rezé,
- samedi 10 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Bouguenais,
- lundi 12 juillet 2021 de 14 h 00 à 17 h 30 en mairie de Rezé.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier « papier » d'enquête publique et du dossier numérique sur un poste informatique, dans les mairies de Rezé et de Bouguenais, aux jours et heures d'ouverture des services du public et selon les modalités d'accueil du public en vigueur. La consultation du dossier d'enquête publique est également possible directement sur la plate-forme numérique accessible ici : <http://chaufferie-californie-reze.enquetepublique.net> ou depuis le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique : www.loire-atlantique.gouv.fr

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur un registre ouvert à cet effet dans les mairies de Rezé et de Bouguenais. Celles-ci pourront également être adressées, par voie postale, au commissaire enquêteur à la mairie de Rezé (place J.B. Daviais, 44400 Rezé) ou par voie dématérialisée dès l'ouverture de l'enquête à l'adresse suivante : chaufferie-californie-reze@enquetepublique.net ou directement sur le site du registre dématérialisé (<http://chaufferie-californie-reze.enquetepublique.net>).

La taille des pièces jointes ne pourra excéder 3 Mo. Seuls les courriels reçus pendant la stricte période de l'enquête seront pris en compte et mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de la Loire-Atlantique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public dans les mairies de Rezé et de Bouguenais pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la société Erena, dont le siège social est situé 26 et 26bis, quai François-Mitterrand, 44200 Nantes.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté d'autorisation environnementale délivré par le préfet de Loire-Atlantique assorti de prescriptions d'exploitation, ou un refus.

Révision allégée du PLU de La Chapelle-Heulin (44330) ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° A-20210519-103, Mme la Présidente de la communauté de communes Sèvre et Loire, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur le projet de révision allégée du Plan local d'urbanisme de La Chapelle-Heulin qui se déroulera du 9 juin à 9 h 00 au 9 juillet 2021 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête sera consultable pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes en version dématérialisée et à la mairie de La Chapelle-Heulin.

M. Jean-François Métayer a été désigné par M. le Président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de La Chapelle-Heulin ou par téléphone (en appelant le numéro suivant : 02 40 06 74 05) :

- le mercredi 9 juin 2021, de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 12 juin, de 10 h 00 à 12 h 00 (pas de permanence téléphonique),
- le mercredi 23 juin, de 14 h 00 à 17 h 00,
- le lundi 28 juin, de 17 h 00 à 19 h 00,
- le vendredi 9 juillet, de 14 h 00 à 17 h 00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête situé à la mairie de La Chapelle-Heulin ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de La Chapelle-Heulin ou par courriel de la collectivité à l'adresse suivante : PLU@cc-sevreloire.fr jusqu'au 9 juillet 2021 à 17 h 00.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la communauté de communes Sèvre et Loire à l'adresse suivante : <https://urbanisme.cc-sevreloire.fr/rubrique/procedures-en-cours/> Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la communauté de communes Sèvre et Loire ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-Heulin aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CCSL et ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du Plan local d'urbanisme.

Autres légales

ANNULE ET REMPLACE LA PRÉCÉDENTE PUBLICATION

Galian Assurances, 89, rue la Boétie, 75008 Paris, fait savoir que les garanties dont bénéficiait la société Awel Colin Immobilier, 37 et 39, boulevard Gabriel-Guist'hau, 44000 Nantes, RCS : 399 136 241, disposant de la succursale située 1, rue Pierre-Cheureau, 44000 Nantes, pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière, visées par la loi du 2 janvier 1970, demeurent acquises sans interruption. Ce texte annule et remplace celui paru précédemment.

Notre publication adhère à



dont elle suit les recommandations

Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au



autorité de régulation professionnelle de la publicité

23 rue Auguste Vacquerie
75116 Paris
www.arpp-pub.org

Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

Les ventes judiciaires immobilières Pourquoi ?

Les ventes à "la Barre du Tribunal" sont l'aboutissement de procédures judiciaires :

- de saisies immobilières : (un débiteur ne paye pas ses créanciers...)
- de sorties d'indivision : (des héritiers ne s'entendent pas...), des époux ne s'entendent pas sur un partage après divorce)
- de liquidations judiciaires : (ex. faillites).

Un marché immobilier important en découle.

Le rôle de l'Avocat a deux facettes :

- Avocat du créancier.

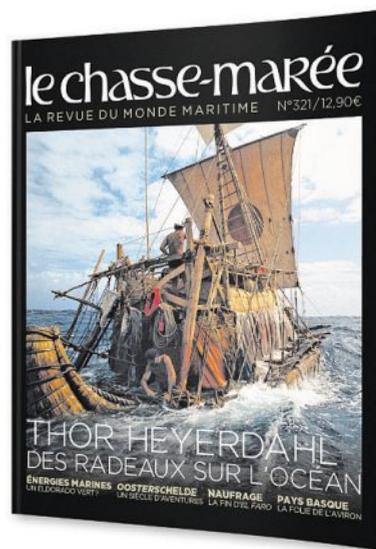
Il conseille la procédure la plus adaptée pour recouvrer la créance.

- Avocat du débiteur.

Il recourt aux moyens que fournit la loi :

- demande de délais
- application de la législation sur le surendettement
- rééchelonnement de l'amortissement de la dette : (réduction du taux d'intérêt...).

Les enchères sont portées par un Avocat. Elles sont publiques, au plus offrant et sous le contrôle du juge.



NUMÉRO 321

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET VOTRE LIBRAIRE

AU SOMMAIRE

ENTRETIEN: «L'ÉOLIEN EN MER, UNE RUPTURE SOCIOCULTURELLE»

Le chercheur en économie Sylvain Roche analyse l'histoire et les perspectives des énergies marines renouvelables, à la veille de l'ouverture controversée des premiers parcs éoliens offshore français.

TRAÎNIÈRES BASQUES LA TRADITION DE LA RÉGATE

Au Pays Basque, l'aviron de mer, pratique héritée des pêcheurs, est devenu un sport de haute compétition. Tous les jours de l'année ou presque, les équipages des traînières en carbone s'entraînent avec acharnement pour défendre, l'été venu, la gloire des ports qu'ils représentent.

DOCUMENTAIRE GRAPHIQUE EL FARO, VERS L'OURAGAN

Ce récit en bande dessinée, basé sur les archives du bord, fait revivre minute par minute la course folle du porte-conteneurs *El Faro*, perdu corps et biens dans un cyclone en 2015, mené au naufrage par un capitaine autoritaire, sourd à toutes les alertes de l'équipage.

OOSTERSCHELDE UN SIÈCLE SUR TOUTES LES MERS

Lancée en 1918, cette goélette à trois mâts est aujourd'hui devenue un grand voilier de voyage au long cours. Retour sur cent ans d'aventures, d'audace et de détermination.

EXTRAIT HOMMES DES TEMPÊTES, DE FRÉDÉRIC BRUNNQUELL

Le quotidien de la grande pêche aujourd'hui, par un journaliste embarqué pour une longue marée sur le plus grand navire de pêche français, *le Joseph Roty II*.

THOR HEYERDAHL 2. BOURLINGUER SUR LA PAILLE

Jusqu'à l'âge où d'autres savourent la retraite, l'ethnologue norvégien n'a eu de cesse d'éprouver, sur l'océan, ses théories sur les navigateurs anciens, à bord de navires de roseau ou de papyrus.

LA PART DES PLANTES RÉFLEXIONS POUR LES NAVIRES DE DEMAIN

Quels seront les matériaux composites des bateaux de demain ? C'est l'objet des recherches de Christophe Baley. Lui poser la question, c'est s'embarquer pour un voyage qui va bien au-delà du nautisme...



DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES ABONNEMENT chasse-maree.com ou 02 98 92 66 33